

Violence conjugale et mauvais traitements envers les enfants : phénomènes reliés mais envisagés dans des paradigmes distincts

Domestic violence and maltreatment of children: Related phenomena studied from different paradigms

Chantal Lavergne

Volume 36, Number 2, 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1097125ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1097125ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lavergne, C. (2007). Violence conjugale et mauvais traitements envers les enfants : phénomènes reliés mais envisagés dans des paradigmes distincts. *Revue de psychoéducation*, 36(2), 317–328. <https://doi.org/10.7202/1097125ar>

Article abstract

The most recent data highlight that the presence of domestic violence is relatively frequent in family situations where the children are victims of abuse, and that these situations are generally serious and more complex. Although domestic violence has been considered for several years as a socially important problem, it is still often approached in a fragmentary way by both researchers and practitioners. The present article intends to be a synthesis of the recent contributions of the research on the co-occurrence of domestic violence and child abuse in terms of scope and consequences of the phenomenon for the young victims and for the parental role, as well as concerning the complexity of the dynamics of violence and the variety of needs of the various family members living with such problems. The article also studies the factors that are now hindering the development of an effective, coherent and concerted intervention, and discusses the necessary conditions of its implementation.

Violence conjugale et mauvais traitements envers les enfants : phénomènes reliés mais envisagés dans des paradigmes distincts

Domestic violence and maltreatment of children : Related phenomena studied from different paradigms

C. Lavergne¹

1. Institut de recherche pour le développement social des jeunes et Centre jeunesse de Montréal- Institut universitaire
Membre du Grave-Ardec et du Cri-Viff

Résumé

Les données dont on dispose actuellement font ressortir que la présence de violence conjugale est relativement fréquente dans les situations familiales où les enfants sont victimes de mauvais traitements, et que ces situations sont en général plus graves et complexes. Bien que la violence au sein de la famille soit considérée depuis plusieurs années comme un problème social d'importance, celle-ci est encore souvent abordée de manière morcelée tant sur le plan de l'intervention et que de la recherche. Le présent article se veut une synthèse des apports récents de la recherche sur la cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance envers les enfants au plan de l'ampleur et des conséquences du phénomène pour les jeunes victimes et pour le rôle parental ainsi qu'à celui de la complexité des dynamiques de violence et de la diversité des besoins des différents membres de la famille aux prises avec de tels problèmes. L'article aborde également les facteurs qui font actuellement obstacle au développement d'une intervention efficace, cohérente et concertée et discute des conditions qu'il faudrait mettre en place pour y parvenir.

Mots clés : violence conjugale, mauvais traitements envers les enfants, intervention et collaboration intersectorielle

Abstract

The most recent data highlight that the presence of domestic violence is relatively frequent in family situations where the children are victims of abuse, and that these situations are generally serious and more complex. Although domestic violence has been considered for several years as a socially important problem, it is still often approached in a fragmentary way by both researchers and practitioners. The present article intends to be a synthesis of the recent contributions of the research on the co-occurrence of domestic violence and child abuse in terms of scope and consequences of the phenomenon for the young victims and for the parental role, as well as concerning the complexity of the dynamics of violence and the variety of needs of the

Correspondance :

Chantal Lavergne
Institut de recherche pour le développement social des jeunes
1001, boulevard de Maisonneuve Est, 7e étage
Montréal H2L 4R5
chantal.lavergne@cjm-iu.qc.ca

various family members living with such problems. The article also studies the factors that are now hindering the development of an effective, coherent and concerted intervention, and discusses the necessary conditions of its implementation.

Keywords: domestic violence, child abuse, intervention and intersectional collaboration.

Un nombre croissant de données montre que la violence conjugale et les mauvais traitements envers les enfants coexistent fréquemment et, d'autre part, que cette situation est généralement plus grave et complexe comparativement à l'occurrence d'une seule des deux problématiques. En effet, la cooccurrence est généralement associée à une plus grande sévérité des dynamiques de violence ainsi qu'à des conséquences plus importantes pour les jeunes victimes. Ces situations se caractérisent également par un cumul d'autres problèmes d'envergure qui placent les familles dans des contextes de grande vulnérabilité sociale. Bien qu'on reconnaisse volontiers la gravité de ces problèmes co-occurents, ils sont encore souvent traités de manière morcelée, c'est-à-dire en ne tenant compte que d'une seule problématique, soit la violence conjugale, soit les mauvais traitements.

Les connaissances de même que l'intervention en violence conjugale et en maltraitance se sont développées dans des univers conceptuels et des lieux de pratiques forts différents. Cette séparation a nuit au développement d'une aide efficace auprès des familles basée sur la mise en commun des connaissances pratiques et de l'expertise développées par chacun des deux réseaux de services. Comprendre les liens entre ces problématiques, cerner les enjeux et les dilemmes éthiques entourant l'aide aux familles aux prises avec de telles situations et développer des pratiques mieux intégrées apparaît donc important dans ce contexte. Cela est d'autant plus pertinent que les récents amendements à la *Loi sur la protection de la jeunesse* permettront de reconnaître l'exposition à la violence conjugale comme une situation de compromission pouvant justifier l'intervention de l'État dans la vie des enfants.

Le présent texte décrit les apports de la recherche sur la cooccurrence de la violence conjugale et des mauvais traitements envers les enfants. Il sera tout d'abord question de l'ampleur du phénomène, puis de ses conséquences à la fois sur les enfants et sur le rôle parental. Nous traiterons également des différentes dynamiques conjugales et parentales observées dans le champ de la violence familiale. Il est à espérer que ce survol mettra en évidence les défis particuliers que comportent ces situations tant pour les intervenants en centre jeunesse que pour leurs partenaires de même que les conditions requises par des interventions mieux intégrées.

L'ampleur du phénomène

Selon les études publiées aux États-Unis et toute méthodologie confondue, le taux de cooccurrence médian des deux problématiques oscillerait entre 30 % et 60 %

(Appel & Holden, 1998). L'ampleur de la cooccurrence est généralement évaluée à partir de deux sources d'information : 1) les enfants victimes d'abus ou de négligence signalés aux services de protection et 2) les femmes victimes de violence conjugale accueillies dans des maisons d'hébergement.

Les études reposent également sur l'utilisation de différentes définitions de la violence. Certaines considèrent uniquement les manifestations physiques du phénomène alors que d'autres sont plus inclusives et comprennent aussi la violence de nature psychologique et sexuelle de même que la négligence envers l'enfant. Certaines définitions couvrent également les situations où l'enfant est exposé à la violence conjugale sans qu'il ne soit une cible directe de la violence des parents. Cette problématique est de plus en plus reconnue comme une forme indirecte de mauvais traitements envers les enfants (Holden, 2003 ; Rossman & Rosenberg, 1997).

Quoique relativement élevés, les taux de cooccurrence varient forcément en fonction de la définition et de la source des données. Ainsi, pour les enfants signalés aux services de protection de l'enfance, le taux varie entre 26 et 50 %, alors qu'il se situe quelque part entre 20 et 100 % dans le cas des femmes violentées qui se retrouvent dans une maison d'hébergement. Les quelques études qui documentent le phénomène à partir de segments plus larges de la population révèlent aussi de fortes incidences variant entre 6 % et 21 %.

Quelques études québécoises fournissent une idée de l'ampleur de la cooccurrence de la violence conjugale et des mauvais traitements. Une analyse des données de l'enquête Santé Québec sur la violence parentale menée en 1999 révèle que 4 % des enfants victimes d'agressions psychologiques répétées (trois fois ou plus au cours de l'année) ou de violence physique sévère (répétée ou non) ont une mère qui perçoit sa relation conjugale comme difficile ou violente (Clément, Lavergne & Chamberland, 2007).

D'après l'enquête sur la violence conjugale chez les couples québécois menée en 1998, 45 % des femmes victimes d'agression conjugale comptent un enfant exposé à un ou plusieurs épisodes de violence contre elles (Riou, Rinfret-Raynor & Cantin, 2002). Du côté des services de protection de la jeunesse, les données disponibles indiquent qu'on intervient dans ce type de situation. De fait, les données de l'enquête d'incidence québécoise sur les signalements d'abus, de négligence et de troubles de comportements (EIQ) dénombrent un enfant sur quatre dont le signalement a été retenu qui vit dans un contexte de violence conjugale ; dans 20 % de ces cas, l'intégrité physique a été directement atteinte par cette violence (Lavergne, Chamberland & Laporte, 2003).

La plus récente étude canadienne sur l'incidence des mauvais traitements signalés aux services de protection de l'enfance (ECI, 1998-2001) montre que l'exposition à la violence familiale constitue la deuxième forme de maltraitance corroborée, la négligence arrivant en tête. En comparant cette étude à celle de 1998, le taux d'exposition à la violence familiale se serait accru de 259 %. Cette

problématique a connu la plus forte augmentation entre les deux études. Ces résultats témoignent de manière éloquent d'un changement important dans les attitudes de la population et des professionnels à l'égard des effets néfastes de la violence conjugale sur les enfants (Trocmé, Siddiqi, Fallon, McLaurin, & Sullivan, 2002).

Bien que les études à partir desquels les taux de cooccurrence sont établis ont recours à différentes définitions de la violence et à une variété de stratégies de collecte de données, il n'en demeure pas moins que le niveau de chevauchement entre ces deux problématiques apparaît significativement élevé. De tels résultats témoignent donc de l'importance de tenir compte du phénomène dans l'intervention auprès des enfants et des femmes en difficulté.

Les conséquences chez l'enfant et sur le rôle parental

L'impact de la violence conjugale sur les enfants se trouve de mieux en mieux documenté. Les études font état d'une diversité de problèmes d'ordre physique, émotionnel, cognitif, scolaire et comportemental (Kolbo, Blakely, & Engleman, 1996). Une étude québécoise révèle qu'un enfant sur trois exposés à la violence conjugale manifeste des problèmes de conduite (problème de socialisation, agressivité et délinquance) et d'importantes difficultés psychologiques (Fortin, Trabelsi & Dupuis, 2002).

Quelques études permettent également de constater que les enfants exposés à la violence conjugale et, de plus, victimes d'abus ou de négligence de la part de leurs parents montrent des symptômes plus sévères, d'où l'hypothèse de conséquences plus graves sur leur développement. Ils éprouvent en effet plus de problèmes d'anxiété et de dépression (Hughes, 1988 ; Shipman, Rossman, & West, 1999) et une plus grande propension aux comportements agressifs envers autrui (O'Keefe, 1995). Ils présentent une perception plus négative de leur relation avec leurs parents, en particulier avec le père. Ces enfants vivent plus souvent dans une famille où la violence conjugale est fréquente ou sévère et dont le degré de satisfaction maritale est au plus bas (O'Keefe, 1995).

Malgré la gravité de telles conséquences, il ressort que tous les enfants ne sont pas affectés par la violence conjugale dans la même mesure. La qualité de la relation mère-enfant est mentionnée par différentes recherches à titre de facteur susceptible de diminuer les problèmes d'adaptation chez les enfants exposés (Fortin et al., 2002 ; Jaffe, Wolfe, & Wilson, 1990). De fait, on reconnaît de plus en plus que l'adaptation des enfants exposés à la violence conjugale est étroitement liée à la capacité de la mère de faire face au contexte d'adversité où elle évolue. Ainsi, plus les mères surmontent les problèmes émotionnels reliés à leur victimisation au sein du couple, moins les enfants manifestent de problèmes aux plans affectif et comportemental. Un tel constat confirme les différents auteurs qui recommandent d'offrir à la mère un soutien adéquat afin de l'aider à protéger son enfant contre les effets néfastes de la violence conjugale (Sudermann & Jaffe, 1999 ; Fortin, avec la collaboration de Vaillant, Dupuis, & Préfontaine, 2005)

Complexité des dynamiques de violence et diversité des besoins

Des résultats de recherche (Appel & Holden, 1998) et des données issues des pratiques en centre jeunesse (Lavergne, Turcotte, Damant et al., 2006) et en violence conjugale (Lessard, Chamberland, Damant, & Lavergne, 2006) montrent que la juxtaposition des deux formes de violence peut entraîner différentes dynamiques relationnelles où les membres de la famille endossent simultanément les rôles de victime et d'agresseur. Ces cas relèvent souvent des dynamiques plus «classiques» où la violence conjugale et la violence envers l'enfant sont commises uniquement par l'homme (Homme Femme) (Père Enfant) (Chamberland, 2003). Toutefois, ces dynamiques concernent aussi bien les mères qui, victimes de la violence du conjoint, violentent leur enfant ou le néglige. Dans ces cas, l'enfant se trouve maltraité uniquement par sa mère ou par ses deux parents (Homme Femme) (Mère Enfant) ou (Mère/Père Enfant). La violence maternelle ne relève pas toujours d'une victimisation projetée sur l'enfant, elle prend souvent la forme d'une discipline excessive pour ne pas déclencher la colère du père. La violence des conjoints et le stress subi par les mères victimes peuvent également réduire les capacités parentales de celles-ci et les rendre moins disponibles aux soins des enfants ou moins aptes à les protéger lors des épisodes de violence. Enfin, certaines études ont permis de démontrer l'existence de systèmes familiaux particulièrement perturbés dans lesquels chaque membre de la famille, y compris les enfants, deviennent tour à tour victimes et agresseurs. Une telle dynamique prête à la réciprocité de la violence : celle-ci s'exerce entre les parents et envers les enfants mais également des enfants vers leurs parents, surtout vers la mère (Homme Femme) (Mère Enfant/jeune). Dans ce dernier cas de figure, le jeune reproduit envers sa mère le patron relationnel dont il a été témoin.

Ces différentes dynamiques mettent en évidence la nécessité d'adapter les interventions pour répondre aux besoins spécifiques de chacun des membres de la famille aux prises avec ces situations. Ainsi, les dynamiques de violence dans lesquelles la mère est victime n'appellent le même genre d'intervention que celles où elle occupe une double position de victime et d'agresseur. Dans le premier cas, une intervention axée sur le processus de dé-victimisation apparaît souhaitable, alors que dans le second, on voudra responsabiliser la mère face à ses comportements de violence et favoriser l'acquisition de meilleures habiletés parentales (Dutton, 1992).

Les enfants victimes de violence ont besoin de services spécialisés pour surmonter la peur, l'anxiété, le stress et le sentiment d'impuissance. Dans les cas où ils deviennent agressifs, on les aidera de surcroît à socialiser leurs comportements en améliorant, par exemple, leur manière de communiquer et de gérer les conflits. Ils ont aussi besoin d'être sensibilisés au principe d'égalité en regard des relations hommes/femmes et de réviser les mythes entourant la violence dans les relations intimes (Fortin et al., 2005).

L'intervention auprès des hommes violents vise non seulement à modifier leurs comportements à l'égard de leur conjointe mais également l'acquisition d'habiletés parentales plus favorables au développement de l'enfant.

Enfin, les dynamiques familiales marquées par des violences dites symétriques requièrent de modifier en profondeur les modes de communication conflictuels (Appel & Holden, 1998 ; Rondeau, Brodeur, & Carrier, 2001).

Tel que déjà mentionné, d'autres problèmes s'ajoutent souvent à la violence familiale. Plusieurs parents aux prises avec la double problématique ont eux-mêmes été témoins ou victimes de mauvais traitements dans leur enfance (Lavergne et al., 2003; Tajima, 2004). Ils seraient aussi moins scolarisés et de statut socioéconomique peu élevé, seraient affectés de problèmes de santé, de dépression et d'addiction (Shipman et al., 1999). Aussi, l'aide requise mérite-t-elle d'être axée non seulement sur la résolution des problèmes personnels mais également sur les moyens concrets d'améliorer leurs conditions de vie.

L'intervention devient nettement plus complexe quand elle s'adresse à des familles immigrantes ou issues de minorités ethnoculturelles dont les valeurs et les croyances peuvent parfois influencer la résistance des victimes à l'intervention et le type d'obstacles auxquels elles sont confrontées. Par exemple, dénoncer ou quitter une relation conjugale violente menace certaines victimes d'un ostracisme tout aussi intolérable de la part de leur communauté (Yoshihama, 2000). La crainte de devoir quitter le pays en empêche d'autres d'appeler à l'aide. On ne saurait ignorer de tels enjeux dans le champ des solutions à la violence dont sont victimes les mères et leurs enfants.

Réponse sociale actuelle : obstacles à une intervention efficace, cohérente et concertée

La diversité et la complexité des problèmes évoqués précédemment mettent en évidence qu'aucun organisme ne dispose à lui seul de toutes les ressources et les compétences nécessaires à leur solution. C'est pourquoi une approche cohérente et concertée impliquant diverses expertises serait indispensable (Lessard, Lavergne, Chamberland et al., 2006). Cependant, les obstacles ne manquent pas à cet égard. Mentionnons entre autres la non-reconnaissance des liens entre la violence conjugale et la maltraitance, l'absence de dépistage systématique de ces situations au sein des services et, par conséquent, la difficulté d'en référer à des ressources appropriées. Le dépistage de la violence conjugale de même que l'évaluation et l'intervention auprès des enfants exposés sont encore peu développés tant au sein des services sociaux d'aide aux enfants et aux jeunes en difficulté que dans les autres secteurs comme ceux de la santé et de l'éducation (Harper, 2003).

Dans une étude qualitative réalisée auprès d'intervenants de la protection de la jeunesse de deux centres jeunesse du Québec, ceux-ci reconnaissent que l'exposition des enfants à la violence conjugale n'a pas toujours été considérée par les services de protection de la jeunesse comme une situation pouvant justifier une intervention en vertu de la LPJ. On tend à reconnaître davantage maintenant que les enfants concernés ont besoin d'aide et l'on peu penser que l'avènement de la nouvelle loi ne fera qu'accroître cette tendance (Lavergne et al., 2006). Les

intervenants précisent néanmoins la difficulté de dépister les jeunes victimes de violence conjugale dont les problèmes sont moins évidents surtout s'ils ne sont pas eux-mêmes atteints physiquement.

Bien qu'ils estiment que la violence conjugale ne se résume pas uniquement à la violence physique mais peut englober également la violence psychologique, verbale de même que les actes de contrôle et de domination d'un parent envers son conjoint, les formes plus subtiles de violence, admettent-ils, sont moins faciles à reconnaître et à documenter. Même lorsque la violence est reconnue, les intervenants ne parviennent pas toujours à en tenir compte dans leurs interventions auprès des familles. Dans l'étude précitée, ceux-ci se disent confrontés à des situations familiales lourdes et complexes où la violence conjugale reste un problème parmi d'autres. A cela s'ajoute le fait que l'intervention des services de protection est rarement sollicitée ; les mères auraient tendance à minimiser ou à nier la violence dont elles sont victimes et se montreraient en général peu ouvertes à quitter leur conjoint. Quand aux pères-conjoints, les intervenants considèrent important de travailler avec eux mais estiment du même coup qu'ils ont finalement peu de prises pour le faire. Le contexte de méfiance et de résistance dans lequel s'effectue leur intervention est d'ailleurs considéré par les intervenants comme un des principaux obstacles à l'intervention dans ces cas.

De leur côté, les ressources pour femmes violentées interviennent auprès d'une clientèle dite volontaire pour laquelle la démarche de recherche d'aide repose généralement sur une reconnaissance préalable de la violence. Toutefois, les interventions portant sur la violence parentale, particulièrement sur celle de la mère envers l'enfant, sont encore peu répandues (Fortin, 1998 ; Peled, 1997). Même lorsque la violence envers l'enfant est le fait du père, les intervenantes en maison d'hébergement hésitent parfois à signaler la situation aux services de protection par crainte de mettre en péril la relation de confiance établie avec la mère (Lessard, avec la collaboration de Chamberland, 2003).

Entre les organismes spécialisés en violence conjugale et les services de protection, des différences de valeurs et de philosophies d'action entraînent parfois des divergences de taille sur la manière d'envisager les problèmes et leurs solutions. Voilà un autre obstacle au développement d'une action concertée (Lessard et al., 2006) : les interventions en contexte de protection ciblent plutôt la sécurité des enfants, tandis que celles des maisons d'hébergement privilégient le droit des femmes à l'égalité et à l'autonomie.

En protection de la jeunesse, les parents sont considérés également responsables des difficultés des enfants. Par conséquent, le parent non abuseur peut se voir accusé de négligence faute d'avoir protégé l'enfant contre la violence de l'autre parent.

Cette position diffère quelque peu de celle que tiennent les organismes spécialisés en violence conjugale : l'homme est vu comme l'agresseur et l'unique responsable de la violence au sein de la famille, alors que la femme et l'enfant sont

perçus comme des victimes à protéger. Dans ce contexte, la criminalisation des comportements violents de l'agresseur constitue la réponse la plus appropriée pour solutionner le problème.

De telles perspectives conduisent parfois les représentants des deux réseaux de services à se critiquer les uns les autres. Les intervenantes auprès des victimes de violence conjugale reprochent aux services de protection de contribuer à re-victimiser les femmes en les tenant responsables de protéger leurs enfants ou encore de recommander par exemple un placement des enfants qui pourrait éventuellement menacer la sécurité des mères et affecter l'enfant sur le plan émotionnel. Enfin, ces intervenantes déplorent également que les pratiques ciblent rarement les hommes violents, ce qui n'encourage guère ces derniers à devenir responsables de leurs comportements. En revanche, les intervenants soucieux de la protection des enfants considèrent que les intervenantes en maison d'hébergement donnent trop d'importance aux besoins des femmes et pas suffisamment à ceux des enfants. On critique également leur conception de la victimisation des femmes dont on éclipse la violence et la négligence envers leurs enfants (Fleck-Henderson, 2000).

Bref, en situation de cooccurrence, l'intervention recèle plusieurs enjeux tant dans la manière d'appréhender les situations et les éventuelles solutions que dans l'organisation des services et les considérations éthiques.

Conditions nécessaires au développement d'une intervention intégrée

Compte tenu de ce qui précède, une approche globale est-elle possible dans ce champ particulier de la violence familiale? Dans l'affirmative, quels pourraient être ses conditions d'élaboration et de mise en œuvre?

Quelques initiatives de collaboration entre les services de protection, les ressources destinées à la violence conjugale et d'autres types d'organismes (services policiers, système judiciaire, etc.) ont vu le jour au cours de la dernière décennie aux États-Unis, au Canada anglais et plus récemment au Québec où deux protocoles de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale ont été implantés dans les villes de Québec (Lessard, 2003) et de Montréal (Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal et Table de concertation en violence conjugale de Montréal, 2004). De telles initiatives reflètent la volonté des différents partenaires de travailler ensemble à surmonter les obstacles qui ont empêché jusqu'à tout récemment l'arrimage des services auprès des familles aux prises avec la double problématique. Elles témoignent en même temps de la nécessité de développer une réponse plus adaptée à la complexité des situations et aux besoins de chacun des membres de la famille.

Le succès de telles initiatives dépend toutefois de certaines conditions. Aron et Olson (1997), qui ont étudié cinq projets de collaboration impliquant entre autres les services de protection et les ressources en violence conjugale, distinguent cinq

conditions de réussite. Les intervenants doivent (1) avoir conscience de la cooccurrence de la violence conjugale et des mauvais traitements au sein d'une même famille ; (2) comprendre les dynamiques sous-jacentes ; (3) afficher une certaine motivation à en tenir compte dans l'intervention ; (4) disposer des outils adéquats pour intervenir dans un tel contexte (protocoles de dépistage et d'intervention, techniques d'évaluation, de planification pour la sécurité et de référence) ; et (5) avoir accès aux ressources nécessaires pour bien faire leur travail (information, expertise...).

De façon plus générale, les différents partenaires gagnent à communiquer s'ils veulent mieux comprendre l'autre, ses possibilités et ses limites. La formation des intervenants peut également contribuer à faciliter les relations entre les organisations dans la mesure où elle permet de développer un langage commun de même qu'une vision plus intégrée des problèmes et des solutions à mettre en place (Lessard et al., 2006). Tout aussi importante serait la création de lieux de consultation et de partage de l'expertise entre les représentants des organisations impliquées dans la collaboration (Fleck-Henderson, 2000). On ne saurait davantage se passer du soutien ni de l'engagement des gestionnaires impliqués et des leaders de la communauté (Aron & Olson, 1997). Tout cela demande d'autant plus de temps que plusieurs obstacles, comme nous l'avons vu, peuvent obstruer ces voies de collaboration.

Enfin, comme l'ont d'ailleurs souligné plusieurs auteurs (Fortin, 1998 ; Lessard, 2003 ; Peled, 1997), le développement de pratiques réseaux efficaces en violence familiale passe aussi par la prise en compte de la responsabilité des pères/conjoints et par l'intégration des organismes destinés aux conjoints violents dans le réseau de soutien. Il apparaît primordial de trouver ensemble les moyens de responsabiliser les agresseurs face à leurs comportements de violence et, lorsque la situation le permet, de les rendre conscients de leur rôle de protection des enfants.

Conclusion

L'association entre la violence conjugale et la maltraitance des enfants est de mieux en mieux documentée tant par les milieux d'intervention que par ceux de la recherche en ce domaine. Des données provenant de ces deux horizons révèlent en effet de fortes corrélations entre les deux problématiques et font état des conséquences sérieuses qu'elles entraînent pour le développement des enfants.

Sur le plan de l'intervention, l'aide offerte ne tient pas toujours compte des liens complexes entre les deux phénomènes et la définition qu'en donnent les ressources en violence conjugale et les services de protection ne concorde pas toujours ni la réponse qu'ils offrent aux familles concernées. Compte tenu des forts coûts humains et sociaux associés à ces problématiques, la concertation et l'intégration des approches de recherche et d'intervention s'imposent.

Les quelques projets de collaboration intersectorielle entre les différents organismes d'aide qui ont vu le jour récemment vont justement dans ce sens. Il

importe grandement de suivre de près ces initiatives. Les chercheurs peuvent informer les communautés où s'implantent de tels projets sur différents aspects : par exemple, décrire les modes de fonctionnement inhérents aux divers modèles de collaboration et de concertation utilisés, identifier les avantages et les inconvénients du point de vue des intervenants concernés, analyser les besoins de formation et de soutien clinique des intervenants, évaluer les effets de ces pratiques aux yeux des bénéficiaires, instaurer des modalités de collecte d'information pour mieux connaître les caractéristiques des familles suivies et pour mieux cerner l'impact des interventions.

Les chercheurs devraient également aider à circonscrire la complexité des interactions entre les deux formes de violence en cause et les significations que les différents membres de la famille accordent à ces situations. Afin d'enrichir la réponse sociale à ces problèmes, il est essentiel de poursuivre les recherches sur l'impact de la cooccurrence des deux formes de violence sur les victimes, femmes et enfants, et sur le rôle parental.

Références

- Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal et Table de concertation en violence conjugale de Montréal. (2004). *Protocole de collaboration intersectorielle pour les enfants exposés à la violence conjugale*. www.santemontreal.qc.ca.
- Appel, A.E., & Holden, G.W. (1998). The co-occurrence of spouse and physical child abuse : A review of appraisal. *Journal of Family Psychology, 12*, 578-599.
- Chamberland, C. (2003). Violence parentale et violence conjugale. *Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec.
- Aron, L.Y., & Olson, K.K. (1997). *Efforts by child welfare agencies to address domestic violence : The experiences of five communities*. Rapport de recherche, University of Minnesota.
- Clément, M-È, Lavergne, C., & Chamberland, C. (2007). Ampleur et corrélats de la violence commise à l'endroit des enfants et des conjoint(e)s en contexte familial : convergences et divergences selon deux niveaux de mesure de la concomitance des phénomènes. In Chamberland, C., Léveillé, S. & Trocmé, N. (Eds.), *Des enfants à protéger, des adultes à aider : deux univers à rapprocher*. Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec.
- Dutton, M.A. (1992). *Empowerment and healing the battered women : A model of assessment and intervention*. New York : Springer.
- Fleck-Henderson, A. (2000). Domestic violence in the child protection system : seeing double. *Children and Youth Services Review, 22*(5), 333-354.
- Fortin, A. (1998). L'enfant en contexte de violence conjugale : témoin ou victime? *La Revue Internationale De L'Éducation Familiale, 2*(1), 41-56
- Fortin, A. avec la collaboration de L. Vaillant, F. Dupuis, È. Préfontaine (2005). *Venir en aide aux enfants exposés à la violence conjugale : une action multicible*. Montréal : L'Escale pour elle et CRI-VIFF.
- Fortin, A., Trabelsi, M., & Dupuis, F. (2002). *Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection*. Document synthèse. Montréal, CLIPP.
- Harper, E. (2003). *Projets intersectoriels en matière de services pour les enfants exposés à la violence conjugale et les membres de leur famille. Recension des écrits et pistes d'action pour Montréal*.

- Montréal, Table de concertation en violence conjugale de Montréal.
- Holden, G.W. 2003. Children exposed to domestic violence and child abuse : Terminology and taxonomy. *Clinical Child and Family Psychological Review*, vol. 6, no 3, 151-160.
- Hughes, H.M. (1988). Psychological and behavioral correlates of family violence in child witnesses and victims. *American Journal of Orthopsychiatry*, 58, 77-90.
- Jaffe, P.G., Wolfe, D.A., & Wilson, S.K. (1990). *Children of Battered Women*. Newbury Park (California): Sage Publications.
- Kolbo, J.R., Blakely, E.H., & Engleman, D. (1996). Children who witness domestic violence : A review of empirical literature. *Journal of Family Violence*, 12 (3), 241-257.
- Lavergne, C., Turcotte, D., Damant, D., Chamberland, C., & Jacob, M. avec la collaboration de S. Ménard. (2006). *Concomitance de violence conjugale et de mauvais traitements envers les enfants : points de vue des intervenants et intervenantes de la protection de la jeunesse sur le phénomène et l'intervention auprès des familles*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Lavergne, C., Chamberland, C., & Laporte, L. (2003). *Violence conjugale et mauvais traitements envers les enfants : études des cas signalés à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec, actes du Colloque Le savoir critique? Violence envers les femmes et les enfants en contexte familial. Théories explicatives et données empiriques*, 69e Congrès de l'ACFAS, Sherbrooke, mai 2001.
- Lessard, G. avec la collaboration de Chamberland, C. (2003). Agir auprès des familles où il y a violence parentale et violence conjugale. In Chamberland, C. (Ed.), *Violence parentale et violence conjugale. Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées* (p.275-318). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec
- Lessard, G., Chamberland, C., Damant, D., & Lavergne, C. (2006). The Co-occurrence of Domestic Violence and Child Maltreatment. Part 1 : How Do Psychosocial Workers Perceive the Ties Between These Two Problems? *Journal international de victimologie*, 13, www.ijdv.com
- Lessard, G., Lavergne, C., Chamberland, C., Damant, D., & Turcotte, D. (2006). Conditions for resolving controversies between social actors in domestic violence and youth protection services : Toward innovative collaborative practices. *Children and Youth Services Review*, 28, 511-534.
- O'Keefe, M. (1995). Predictors of child abuse in maritally violent families. *Journal of Interpersonal Violence*, 10(1), 3-25.
- Peled, E. (1997). Intervention with children of battered women a review of current literature. *Children and youth services review*, 19(4), 277-299.
- Riou, A., Rinfret-Raynor, M., & Cantin, S. (2002). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois*, 1998. Montréal : Institut de la statistique du Québec.
- Rondeau, G., Brodeur, N., & Carrier, N. (2001). *L'intervention systémique et familiale en violence conjugale : fondements, modalités, efficacité et controverses*. CRI-VIFF, collection Études et Analyses #16.
- Rossmann, B.B.R. & M.S. Rosenberg. 1997. « Psychological maltreatment : A needs analysis and application for children in violent families », *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 1,(1), 245-262.
- Shipman, K.L. Rossmann , B.B.R., & West, J.C. (1999). Co-occurrence of spousal violence and child abuse : Conceptual implications. *Child Maltreatment*, 4 (2), 93-102.
- Sudermann, M., & Jaffe, P. *Les enfants exposés à la violence conjugale et familiale : guide à l'intention des éducateurs et des intervenants en santé mentale et en services sociaux*. Ottawa, Unité de prévention de la violence familiale, Santé Canada.
- Tajima, E.A. (2004). Correlates of the co-occurrence of wife abuse and child abuse among a representative sample. *Journal of Family Violence*, 19(6), 399-410.

Trocmé, N., Siddiqi, J., Fallon, B., McLaurin, B., & Sullivan, S. (2002). *Ontario Incidence Study of Reported of Child abuse and Neglect 1993/1998 : les taux de mauvais traitements envers les enfants*. Feuillelet d'information du CPEB, no 1F. Toronto, ON, Canada : Faculté of Social Work, University of Toronto.